



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inscription de la BPCO comme priorité de santé publique

Question écrite n° 15429

Texte de la question

Mme Sandrine Josso attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la nécessité de renforcer la lutte contre la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). Selon les données de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, cette pathologie respiratoire chronique concernerait entre 3,5 et 4 millions de personnes en France. Or la Haute autorité de santé estime que 66 à 90 % des cas resteraient non diagnostiqués, ce qui expose les patients à une aggravation silencieuse de leur état respiratoire et à une prise en charge tardive. La BPCO est par ailleurs rarement une pathologie isolée puisqu'elle s'accompagne, dans un nombre significatif de cas, de comorbidités cardiovasculaires ou métaboliques qui complexifient la prise en charge et la coordination des soins. Dans un contexte où le système de santé est appelé à une plus grande efficacité, le renforcement du dépistage précoce et la structuration de parcours de soins coordonnés constituent des leviers majeurs pour réduire les hospitalisations évitables et améliorer la qualité de vie des patients. Dans ce contexte, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour améliorer le repérage précoce de la BPCO. Elle souhaiterait également connaître les orientations envisagées pour favoriser une prise en charge pluridisciplinaire de cette pathologie et savoir si la BPCO est susceptible de faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la future stratégie nationale de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15429

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2026